

Université de Neuchâtel  
Faculté des lettres et sciences humaines  
Institut de sociologie  
Cours de méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales  
Année universitaire 2011 - 2012

**Jeunes adultes sans formation à l'aide sociale:  
négociations, identité et processus d'engagement**  
(Travail de séminaire sous la direction du professeur Jeanine Dahinden)

Master en sociologie

Ariane Rocchi

Neuchâtel, décembre 2012

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>2. PROBLEMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE</b>	<b>1</b>
<b>3. ANCRAGE THEORIQUE</b>	<b>2</b>
3.1 L'APPROCHE DE LA DISQUALIFICATION DE SERGE PAUGAM	2
3.2 LE CONCEPT DE CHOMAGE INVERSE	3
3.3 L'APPROCHE FONCTIONNALISTE DE LA DEVIANCE	4
3.4 LE PROCESSUS D'ENGAGEMENT	5
<b>4. METHODOLOGIE</b>	<b>6</b>
4.1 ÉCHANTILLONNAGE	6
4.2 CHOIX DU TYPE D'ENTRETIEN ET DEROULEMENT DE L'ENTRETIEN	7
4.4 CODAGE	9
<b>5. ANALYSE</b>	<b>10</b>
5.1 DONNEES BIOGRAPHIQUES DE L'INTERVIEWEE	10
5.2 LE DESIR D'AVOIR DE L'ARGENT SUPPLEMENTAIRE EXPLIQUE LES COMPORTEMENTS DEVIANTS	11
5.3 D'UNE ACTIVITE VALORISANTE A UNE ACTIVITE « QUI FAIT DU BIEN »	12
5.4 LA VIE « FARNIENTE » : DES SIMILITUDES AVEC LE POSITIONNEMENT DU CHOMEUR INVERSE	13
5.5 NEGOCIATIONS DANS LE PROCESSUS D'ENGAGEMENT OU DE DESENGAGEMENT	14
5.5.1 MOTIVATIONS	14
5.5.2 LE PROBLÈME DU CHOIX	15
5.5.3 LE CERCLE VICIEUX DU RYTHME ROMPU	16
5.5.4 SACRIFICES ET COMPROMIS	16
5.5.5 PARTIR ET ETRE TRANQUILLE	17
5.5.6 UN PROCESSUS D'ENGAGEMENT INEXTRICABLE	17
<b>6. PARTIE REFLEXIVE</b>	<b>18</b>
<b>7. CONCLUSION</b>	<b>20</b>
<b>8. BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>21</b>

## 1. Introduction

Alors que les questions liées au financement de l'aide sociale ne cessent de faire débat au sein de la classe politique et des travailleurs sociaux, un éclairage plus détaillé, comme celui apporté par les travaux de l'OFS (2009), soulève la question de la grande représentativité des jeunes adultes au sein de ses bénéficiaires. En effet (Pellegrini : 2010), en 2006 un jeune adulte sur vingt-deux bénéficiait d'une aide sociale alors que l'OFS (2009) recense, pour cette même année, 29.8% de bénéficiaires de l'aide sociale âgés entre 18 et 29 ans. Selon l'OFS toujours (2009), la plus grande majorité d'entre eux n'ont recours à cette aide que de manière transitoire et de courte durée. Ils l'utilisent comme une aide pour accompagner le passage entre formation scolaire ou professionnelle et entrée dans la vie active ou comme aide financière pendant leur formation. Cependant, une partie non négligeable des jeunes adultes inscrits aux services sociaux sont sans emploi et sans formation (Pellegrini: 2010). L'entrée dans la vie active est donc entravée par cette situation et la durée de recours à l'aide sociale est souvent plus longue voir durable pour cette population particulière (*ibid.*). Dans cette recherche, nous allons nous pencher sur la population des jeunes adultes bénéficiaires de l'aide sociale qui n'ont pas de formation professionnelle. Nous essaierons de comprendre comment ils ressentent leur situation, quelles stratégies ils mettent en place pour vivre ce statut particulier et quelle projection ils font de leur avenir.

## 2. Problématique et questions de recherche

Dans son ouvrage *Stigmaté* (1975), Erving Goffman analyse la condition sociale des malades mentaux au travers de l'identité sociale (terme qu'il préfère à celui de statut social) et de l'identité personnelle. Sa thèse est que cette population est victime d'un étiquetage mais possède une résistance au stigmaté au travers de la définition de soi.

Le statut de bénéficiaire de l'aide sociale peut être envisagé comme un stigmaté de personnalité, selon la définition de Goffman (*Idem*) et en accord avec l'approche de Paugam (1991). En effet, ce statut spécifique engendre un étiquetage (« labelling theory » (Becker : 1985) ayant des traits caractéristiques particuliers. Penser à ce qu'évoque l'appellation « cas sociaux » pour vous-même et l'association presque automatique qui en est faite avec la pauvreté, l'inadaptation sociale, *etc.* La question au centre de cette recherche est alors de comprendre quelle est la perception faite par

notre population particulière de son statut. Quelles stratégies sont mises en place pour négocier entre le stigmatisme et l'identité personnelle ? De plus, s'agissant de jeunes adultes, nous partirons de l'hypothèse qu'il existe une forte pression sociale ou/et institutionnelle pour que notre acteur engage une réinsertion. Dans ce cas, comment une éventuelle réinsertion est-elle négociée ?

### 3. Ancrage théorique

#### 3.1 L'approche de la disqualification de Serge Paugam

Lorsque que nous nous intéressons à des acteurs sociaux bénéficiaires de l'aide sociale, il est difficile de ne pas réfléchir en terme de pauvreté au sens de Paugam (1991) soit comme un statut au bas de l'échelle et perçu normativement comme dévalorisant. Son approche consiste à définir des types ou catégories de la population de l'action sociale. Il dénombre trois catégories : les fragiles, les assistés et les marginaux. Pour notre recherche, nous allons tout particulièrement nous intéresser aux deux premières catégories. Les fragiles sont considérés comme les acteurs bénéficiant d'une aide ponctuelle. C'est la phase de « l'apprentissage de la disqualification sociale qui se traduit par une crise d'identité » (Paugam : 1991 : 51). L'auteur dénote deux types d'expérience vécue: la fragilité intériorisée qui renvoie « à l'humiliation, au désarroi, au repli sur soi et au ressentiment » (*Idem.*) et la fragilité négociée qui est le plus souvent vécu par « des jeunes de moins de vingt-cinq ans qui considèrent l'infériorité de leur statuts comme une situation temporaire » (*Ibidem.*) et mettent en œuvre des stratégies pour retrouver de l'emploi.

Les assistés sont des acteurs dépendants des services sociaux et ayant un suivi de type contractuel. Trois types d'expériences vécues y sont associés : l'assistance différée, l'assistance installée et l'assistance revendiquée (Paugam : 1991). Ces trois expériences vécues correspondent aux trois phases « d'une carrière d'assisté » (Paugam : 1991 : 84). Il s'agit d'un « processus par lequel une personne assistée devient de plus en plus dépendante envers les services d'action sociale, perd progressivement sa motivation au travail, élabore des rationalisations ou des autojustifications de l'assistance et apprend à négocier avec les travailleurs sociaux » (Paugam : 1991 : 85).

Comme le souligne Paugam, il ne s'agit pas ici de catégories administratives mais bien de catégories analytiques : « dans la mesure où il est impossible d'épuiser la réalité sociale, il est clair que ces différents types ne sont que des modèles ou des tendances qui permettent de comprendre par rationalisation utopique la diversité des expériences vécues » (Paugam : 1991 : 49). Dans la même optique, nous nous servirons de ces modèles pour appréhender notre cas mais comme nous le verrons lors de l'analyse, il est fréquents que les différents types se chevauchent et s'entremêlent.

Bien que Paugam fasse une distinction entre les types d'expériences des fragiles et des assistés et ce qui est qualifié par Dominique Schnapper de chômage inversé (1981), il nous semble pertinent de mettre en relation la situation d'une partie des bénéficiaires de l'aide sociale et cette approche.

### 3.2 Le concept de chômage inversé

Le chômage inversé est souvent considéré comme proche du chômage volontaire. La population de ce type de chômage est le plus souvent jeune et féminine, essentiellement intellectuelle ou assimilée comme telle. Elle consacre le temps libéré par l'absence de travail à des activités de loisirs ou des activités artistiques. La justification apportée à ce type d'expérience réside dans le refus des conditions de travail. L'auteur distingue deux types de chômeurs inversés. Le premier est constitué « de jeunes qui ont un niveau d'études secondaire, sanctionné par un diplôme, souvent un baccalauréat, voire un diplôme supérieur de lettres » (Schnapper : 1984 : 496). Le monde du travail est en dessous de leurs espérances. Ils ne ressentent pas de culpabilité à ne pas travailler, « au contraire, au travail vide de sens, ils opposent un temps libre riche en loisirs, en activités qui favorisent un véritable épanouissement » (*Idem.*). Ils rejettent le travail « au nom de la liberté de faire ce qu'ils ont envie. La deuxième population est constituée de personnes plus âgées, souvent en dessus de vingt-cinq ans. Le monde du travail est rejeté « au nom de leur vocation d'artistes et de leur volonté de vivre authentiquement » (*Ibidem.*). Ils proviennent en majorité de la classe moyenne ou supérieure et ont souvent déjà acquis une expérience professionnelle. Ils considèrent le travail banalisé comme aliénant.

Les personnes qui vivent une expérience de chômage inversé ont comme problème central : l'entrée d'argent. Souvent ils alternent période de petits boulots avec période

de chômage (Schnapper : 1984). Comme nous le verrons lors de l'analyse, cette approche peut être utile pour comprendre la démarche de la jeune adulte avec qui nous sommes entretenus ; le problème de l'argent étant en partie résolu par l'obtention de l'aide sociale. Il ne s'agira donc pas de chômage inversé en tant que tel car notre population ne se trouve pas au chômage mais d'« un statut de bénéficiaire de l'aide social inversé ». Le besoin d'argent peut être également accompagné par des comportements déviants.

### 3.3 L'approche fonctionnaliste de la déviance

La déviance est un concept contextuellement changeant dans la mesure où il se définit par rapport aux normes sociales d'un groupe, d'une société, etc. La déviance est une transgression des normes sociales, bien que plusieurs systèmes normatifs existent au sein d'une même société. On repère une déviance grâce aux sanctions infligées à certains comportements : « la sanction de la déviance contribue donc tout à la fois à révéler l'existence de comportements déviants et à réaffirmer l'effectivité de la norme » (Etienne *et al.* : 2004 : 136) ou comme l'exprime Tenaerts (2008 : 4) « pour qu'il y ait une situation de déviance, trois éléments doivent être réunis : l'existence d'une norme ; le comportement de transgression de cette norme et le processus de stigmatisation de cette transgression ». Bien que plusieurs courants se soient intéressés à la question de la déviance, nous retiendrons pour notre analyse l'approche fonctionnaliste portée par R. K. Merton car elle est au plus proche de ce que nous avons pu observer lors de notre analyse. Merton explique la déviance à partir du concept d'anomie : la déviance serait la conséquence d'une non concordance entre des buts valorisés socialement et les moyens légitimes dont disposent les individus pour y accéder. A partir de cette acceptation des buts et des moyens, l'auteur dégage quatre formes de déviance différentes dont deux vont nous intéresser plus particulièrement : l'innovation et l'évasion. La première renvoie à « une situation où les individus adhèrent aux buts de la société mais utilisent des moyens illégitimes pour les atteindre » (Etienne *et al.* : 2004 : 138) alors que la deuxième caractérise « la situation où les individus, n'adhérant ni aux buts ni aux règles de la société, vivent en retrait de celle-ci (vagabondage, toxicomanie) » (*Idem*). Dans la mesure où il s'agit ici à nouveau de modèle, nous verrons qu'un individu peut à tour de rôle se situer dans l'une ou dans l'autre, cela peut être mis en parallèle avec les questions de la négociation autour de la définition du soi dont nous allons parler plus loin.

### 3.4 Le processus d'engagement

Le *processus d'engagement* est utilisé dans les études portant sur la carrière professionnelle. Il correspond au processus qui mène un individu à envisager de changer d'emploi, de se réorienter, *etc.* en définitive d'opérer un changement de trajectoire dans sa carrière professionnelle (Haissat : 2006). Ce processus d'engagement est en étroite relation avec la notion d'identité personnelle. Cette dernière est à comprendre comme « un processus de construction, reconstruction et déconstruction d'une définition de soi qui nous amène à la penser comme une tension continue entre « l'être » et le devenir » (Haissat : 2006 : 128). L'identité personnelle s'articule autour de deux axes: l'axe biographique (ou l'identité pour soi (Goffman : 1975) et l'axe relationnel d'une définition de soi (Dubar : 1991). L'axe biographique est constitué notamment par « la formulation d'une histoire socialement construite, l'interprétation subjective d'un parcours, d'expériences passées et présentes » (Haissat : 2006 : 128) mais également par une projection de soi dans le futur (Haissat : 2006). Ce dernier point est particulièrement intéressant pour notre recherche. En effet, il s'agit pour la jeune adulte avec laquelle nous nous sommes entretenus d'une continuelle « *négociation avec soi-même* » (Strauss : 1992) entre l'histoire construite, la situation présente et la projection dans le futur. De plus, selon l'axe relationnel, l'identité de l'acteur est construite selon une définition qui vient de l'extérieur, des autres acteurs sociaux. « Elle s'établit selon des rapports réciproques d'identification, de différenciations ou d'oppositions avec d'autres entités » (Haissat : 2006 : 129). L'identité personnelle est donc également une incessante « *négociation avec autrui* » (*Idem*). Ces deux types de négociations nous permettent d'appréhender le sens subjectif que l'acteur donne à ses choix et cela également tout au long de l'élaboration du processus d'engagement. Il nous paraît pertinent d'élargir ce concept de *processus d'engagement* à une situation qui n'est pas celle d'un acteur insérer professionnellement mais bien à celle d'un acteur qui négocie entre un engagement dans le monde professionnel ou la continuité d'un statut de bénéficiaire de l'aide social. C'est pourquoi nous parlerons également de désengagement, en retirant toute connotation négative qui pourrait aller avec le terme, pour parler de cette deuxième option. Le choix de ce terme paraîtra plus clair lors de l'analyse. Toutefois, pour des questions de simplification, lorsque nous nous référerons à ce processus au cours de la recherche, nous appellerons celui-ci processus d'engagement.

## 4. Méthodologie

Nous avons procédé à une recherche qualitative basée sur un entretien qui s'est déroulé en mars 2012. L'entretien permet d'accéder aux représentations des acteurs ainsi qu'à la construction qu'ils font de leur processus biographique. Nous considérons que tout entretien est une forme d'interaction où l'interviewer joue un rôle actif dans la construction discursive. Il est important de relever les effets de « violence symbolique » (Bourdieu : 1993) intrinsèque à la situation d'entretien notamment lorsque l'interviewer ne bénéficie pas du rôle d'*insider*. Ce point est tout à fait central dans notre recherche qui est en relation avec la stigmatisation. La rencontre entre une étudiante universitaire et une jeune adulte bénéficiaire de l'aide sociale renvoie à cette violence symbolique qui modifie forcément le discours qui va émaner de cette rencontre. Cet état de fait est à garder en mémoire pour l'analyse. Mais elle est intéressante en cela qu'elle révèle, en partie du moins, les stratégies que met en place notre acteur dans ses confrontations à la stigmatisation dont il est l'objet.

Notre problématique n'a eu de cesse d'être retravaillée durant les différentes étapes de notre analyse. Elle a sensiblement évolué depuis sa première version qui était très exploratoire et recouvrait en champ très vaste de questionnements. L'avancée de la recherche nous a ensuite permis de mieux cibler notre intérêt et en même temps de clarifier notre démarche lors de l'analyse des données.

### 4.1 Échantillonnage

Dans la mesure où cette recherche s'inscrit dans le cours de méthodes et recherches qualitatives en science sociale proposé par l'Université de Neuchâtel. La structure et l'envergure de la recherche sont donc structurées par le déroulement et les objectifs du cours. Pour ces raisons, nous nous sommes basés sur le matériel empirique émanant du seul entretien qui a été évoqué. Cela implique forcément des limites à la portée de notre analyse et ne répond pas à la « saturation » évoquée par Glaser et Strauss : « saturation means that no additional data are being found whereby the sociologist can develop properties of the category. » (1973 : 61, cité par De Sardan : 1995).

Le choix de la personne que nous avons interviewée s'est fait selon le principe de « convenience sampling ». Il s'agit d'une sélection des participants selon leur accessibilité (Morse : 2007). En effet, c'est par le biais de notre réseau de connaissances

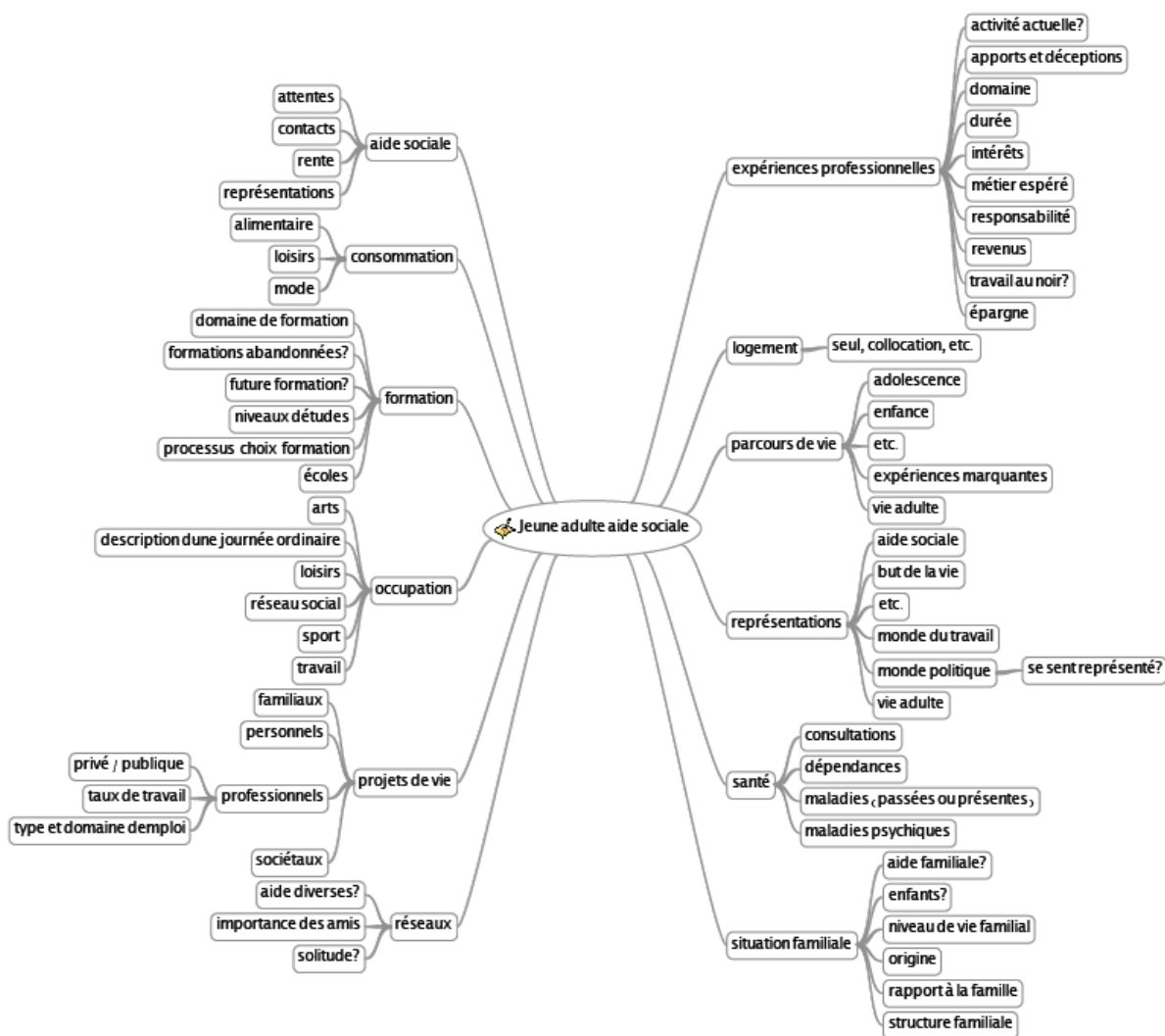


que nous avons pu entrer en contact avec une personne du groupe stratégique que nous avons déterminé dans notre problématique. Les données sociodémographiques de cette personne, mis à part l'âge, ne répondent donc pas à un choix stratégiques de notre part.

#### **4.2 Choix du type d'entretien et déroulement de l'entretien**

Comme nous l'avons souligné plus haut, notre problématique a considérablement évolué depuis les premières intentions de la recherche. Cela explique que lorsque nous préparer l'entretien, nous avons opté pour un entretien de type narratif. A l'époque, nous étions intéressé à comprendre un parcours de vie ainsi qu'un certain nombre de représentations. Nous nous situions dans une phase très exploratoire. Ce choix s'est révélé être très intéressant puisqu'il a permis de mettre en lumière de nombreux phénomènes liés à notre population. Il a aussi permis à notre jeune adulte de trouver un fil conducteur à son intervention et à participer à la mettre à l'aise. Cependant, l'analyse des données nous ayant permis de redéfinir les points sur lesquels nous voulions nous focaliser, nous avons ressenti une frustration par rapport à notre matériel empirique. En effet, de nombreux points auraient pu être approfondi lors de l'entretien et ne l'ont pas été car notre problématique ne nous avait pas incité à nous y intéresser de manière spécifique. Ce qui nous renvoie aux limites d'une recherche portant sur un seul entretien. Il aurait été en effet très constructif de pouvoir réajuster ce problème lors d'autres entretiens qui à leurs tour auraient très certainement conduit à reprendre notre problématique et à focaliser de plus en plus notre intérêt.

Revenons cependant à notre entretien de type narratif. La préparation de la grille de question s'est faite sous forme d'arborescence de thèmes que nous souhaitions aborder. En effet, l'entretien de type narratif suppose que l'interviewé raconte sa vie et que l'interviewer n'intervienne pas ou peu dans un premier temps avec des questions dirigées. C'est pourquoi j'ai privilégié un système d'arborescence comme grille d'entretien sur lequel je pouvais revenir dans un deuxième temps mais qui pouvais aussi se transformer selon le cours du récit.



La rencontre entre notre jeune adulte et moi-même a eu lieu dans mon salon. Je désirais en effet créer une atmosphère qui diminue l'effet de la violence symbolique (ce qui n'aurait pas été le cas si nous nous étions rencontrées à l'université par exemple). Il était selon moi également préférable de ne pas nous retrouver dans un lieu public puisque je désirais que l'interviewée aborde son parcours de vie et que je savais par avance que certaines expériences étaient non seulement très privées mais aussi douloureuses. L'entretien a duré plus de deux heures trente. J'ai commencé l'entretien en demandant à Julie de me raconter sa vie. Dans un deuxième temps, nous sommes revenus sur certains passages dont le déroulement historique me paraissait confus. Sans que j'intervienne dans ce sens, Julie rebondissait d'elle-même entre son parcours de vie et la parallèle avec sa vie actuelle, ses représentations sur sa situation et les négociations

qu'elle faisait quant à son avenir. Nous avons terminé l'entretien par des questions de type sociodémographique.

#### 4.4 Codage

Afin de procéder à l'analyse des données, nous avons commencé par nous immerger dans notre matériel empirique en relisant d'un trait notre entretien retranscrit mot à mot en prenant des notes sur la marge du document. Cette façon de procéder nous a été suggérée par l'approche de l'analyse globale (Flick : 2006). Une fois cette immersion faite, nous nous sommes inspirés de plusieurs méthodes d'analyse pour construire notre propre analyse. S'agissant d'un entretien de type narratif, nous avons, dans un premier temps, utilisé l'approche de l'analyse séquentielle proposée par Rosenthal (2007). Nous désirions dégager la « life story » ou les données biographiques de la « life history », c'est à dire de l'interprétation donnée à l'expérience biographique. C'est de manière intuitive qu'il nous semblait pertinent de pouvoir présenter au lecteur la biographie de notre jeune adulte afin de lui permettre de mieux saisir la situation dans laquelle elle se trouvait. Cependant, les pistes d'analyse que nous découvrions ne nous dirigeaient pas vers la poursuite de l'analyse séquentielle. Toutefois, nous n'étions pas certains de l'approche analytique qu'il fallait choisir et avons décidé de ne pas nous fixer a priori sur l'une d'elle mais plutôt de nous inspirer des diverses méthodes et de nous laisser guider par le matériel empirique pour créer notre propre système d'analyse. Nous avons donc repris l'entretien et essayer de nous arrêter parfois mot par mot, d'autres fois phrase par phrase sur ce qui était signifié. Durant cette étape, nous nous sommes inspirés de la *Grounded theory* pour opérer au codage (*open coding*) dans la mesure où nous nous questionnions sur la base de « so-called basic questions : What ? Who ? How ? When ? How long ? Where ? How much ? How strong ? Why ? What for ? By wich ? » (Flick : 2006 : 300). Cela nous a conduit à un très grand nombre de codes (plus de cent cinquante). En parallèle à la procédure de regroupement des codes en catégories de code (*axial coding*), nous avons trouvé des pistes de réflexions et sommes allés consulter la littérature. Ce processus à créer un glissement entre l'approche de la *grounded theory* et l'analyse de contenu proposé par Mayring (Flick : 2006). En effet, un va-et-vient entre les deux approches s'est construit : le matériel empirique nous conduisait vers une abstraction théorique et à partir de celles-ci, nous recherchions dans la littérature des grilles de lecture des phénomènes observés qui nous ont aidé à classifier nos codes en

catégories de codes et également à réduire considérablement le matériel que nous allons utiliser pour notre analyse finale. Une fois cette étape terminée, nous avons repris les séquences de l'entretien sélectionnées et avons effectué une seconde lecture à l'aide de nos catégories de codes (*selecting coding*). Cette étape nous a paru assez laborieuse car de nombreux passages relevaient de plusieurs catégories de codes et il nous fallait choisir de laquelle ils étaient les plus représentatifs. Ce choix a parfois été difficile et pourra certainement être perçu lors de la lecture de notre analyse. Nous voulons encore souligner que, pendant le processus d'écriture, les étapes de l'analyse comme le codage, le recodage, le changement de catégories de codes, la création de nouvelles catégories, ainsi que le repêchage de passage mis de côté, *etc.* continuent d'être réalisés. Nous pensons que ce phénomène peut perdurer presque indéfiniment et qu'il appartient au chercheur de se satisfaire à un moment donné des résultats qu'il a obtenus, ce qui nous a été passablement difficile.

## 5. Analyse

### 5.1 Données biographiques de l'interviewée

Julie est née en mars 1991. Elle a une grande sœur âgée d'un an de plus qu'elle. Alors qu'elle a deux ans, ses parents divorcent. Elle va avoir deux demi-sœurs issues du remariage de sa mère et un demi-frère issu de celui de son père. Elle termine sa scolarité en seconde. À seize ans, elle connaît une phase de dépression et est envoyée en séjour dans un hôpital psychiatrique. Elle y restera quatre mois. À sa sortie, elle réalise deux stages, l'un dans une crèche, l'autre en tant qu'animatrice dans un home. Ensuite, elle entame une formation de travailleuse sociale dans une école. Environ six mois après sa sortie de l'hôpital psychiatrique, sa mère et son beau-père lui demandent de quitter la maison familiale. Elle est alors placée sous tutelle et obtient de pouvoir vivre seule dans un appartement. C'est durant sa deuxième année d'étude qu'elle est renvoyée de l'école à cause de ses absences répétées. Elle est alors majeure, sa tutelle est tombée et elle s'inscrit aux services sociaux de la commune. Elle fait ensuite un premier voyage dans le sud de l'Europe de quatre mois et ensuite un autre dans le sud de l'Afrique d'une durée de deux mois. À son retour, elle décide de déménager dans une ville voisine. Elle est immédiatement prise en charge par les services sociaux de cette commune. Elle trouve quelques petits boulots au noir puis se lance dans la production et la vente de marijuana. Quelques mois plus tard, elle est arrêtée par la police et écope d'une amende.

Au moment de l'entretien, Julie à vingt an, presque vingt et un.

Pour des raisons d'anonymisation, nous restons volontairement vague sur les lieux relatifs à ces données biographiques.

## 5.2 Le désir d'avoir de l'argent supplémentaire explique les comportements déviants

Julie semble ne pas se satisfaire de son budget basé sur les apports de l'aide sociale.

Lorsqu'elle arrive à dégager un revenu supplémentaire, elle manifeste un contentement non dissimulé.

« J'ai eu un travail au noir pendant quelques mois dans un bar. Je bossais quand même pas mal, je pense à 60 pour cent un truc comme ça mais pas déclaré donc c'était la fête, j'avais quand même pas mal d'argent, c'était assez cool ».

Le fait de ne pas déclarer ses revenus ne semble pas lui poser de problème de conscience et elle a mis en place diverses stratégies, qui peuvent être considérées comme des stratégies déviantes, pour pouvoir avoir de l'argent supplémentaire ou pour pouvoir s'offrir des loisirs.

« Après j'ai fait une espèce de combine. Je suis partie quatre mois en voyage au Maroc en continuant à toucher les sociaux parce que j'ai assuré... Je suis partie à un moment, j'ai fait mon rendez-vous, dernier du mois, je suis partie avec mon copain avec qui je suis toujours maintenant, on venait de se mettre ensemble, et j'ai sous-louer mon appartement à une brésilienne pendant quatre mois qui m'a payé donc ça faisait deux mille francs. Les sociaux ils payaient le loyer donc il n'y a pas de problème. Donc ça ça m'a permis de payer un bout de mon voyage au Maroc. Au sociaux j'avais raconté un immense bobard comme quoi je faisais un stage à Yverdon comme maquilleuse. Donc du coup je les ai appelé pour annuler le rendez-vous. Je leur ai dit que je ne pouvais pas rentrer que je devais encore rester un mois à Yverdon. Je les ai appelé depuis le Maroc avec mon natel. Du coup ils m'ont payé mon voyage au Maroc les sociaux. Avec les deux mille de la nana ça m'a fait environ quatre mille balles, j'ai fait quatre mois de voyage, chouette... Je suis revenue et là je me suis dit bon Julie sérieusement, je me suis sentie un peu con d'avoir fait ça, je me suis dit bon je profite d'un système d'accord mais je suis juste une profiteuse, je ne crée rien, même pour moi. Là j'ai profité quatre mois, c'était cool, tous frais payés, j'ai même pas bossé pour me payer un voyage, rien, j'ai pas le goût de l'effort. Je me suis rendue compte que c'était quand même assez facile de faire ça mais ça a marché donc tant mieux pour moi. »

Bien que cette démarche lui ait vallu une remise en question personnelle, il est intéressant d'observer qu'elle considère que profiter du système n'est pas le problème mais que celui-ci se situe plutôt au niveau personnelle, la démarche étant vue comme pas vraiment gratifiante. Toutefois, elle estime malgré tout qu'elle a assuré. On observe dans ce passage une négociation de la définition du soi sur lequel nous reviendrons.

Le but semble être plus important que les moyens admis socialement pour parvenir à ce but et nous retrouvons la déviance de type innovation analysé par Merton (Etienne *et al.* : 2004). La jeune adulte interviewée n'aime pas l'effort et « magouille » pour répondre à son désir d'argent supplémentaire par différents comportements déviants.

« Pour moi l'argent il doit être un peu tout cuit, je ne sais pas comment dire. C'est que ça ne doit pas être dur de gagner de l'argent d'après moi. Dans ma vision des chose. J'ai essayé de faire en sorte que ce ne soit pas dur et ça avait marcher jusqu'à que je me fasse gauler par la police parce qu'en plus d'avoir les sociaux qui m'assuraient mon loyer et huit cents francs par mois, j'avais mes à côté avec mon deal d'herbe. »

### 5.3 D'une activité valorisante à une activité « qui fait du bien »

Tout au long de l'entretien, la jeune adulte a fait preuve d'une négociation entre sa situation actuelle et ses expériences passées notamment dans un processus d'engagement qui comme nous l'avons vu met en tension l'identité personnelle passée, présente et future. Dans cette optique, elle a cherché à valoriser l'activité, comme un moyen d'auto persuasion. Bien sûr, les questions de désirabilité sociale et de l'impact du chercheur dans l'interaction de l'entretien ont joué un rôle dans la recherche de cette valorisation. Toutefois, cette construction a mis en relief une différence dans la qualification de l'activité selon la période de vie à laquelle elle se rattache. Les deux citations qui suivent font référence à la période de vie où la jeune adulte était en formation. On remarquera les qualificatifs de confiance en soi et d'épanouissement qui renvoient à une valorisation de soi.

« Quand j'étais en étude même si au bout d'un moment ça ne m'intéressait plus, juste le fait d'aller apprendre quelque chose tous les jours ça donne quand même confiance en soi. »

« Donc j'étais plus détendue dans ma vie. Là j'ai commencé à faire du théâtre, de la danse orientale, à m'épanouir aussi personnellement vraiment, faire des choses qui me faisaient du bien. »

Or, les qualificatifs changent sensiblement de teneur lorsqu'il s'agit d'activités faites depuis qu'elle a le statut de bénéficiaires de l'aide sociale. Ils renvoient à la satisfaction ou au plaisir.

« Quand je dis que ça fait deux ans que je ne fais rien c'est vrai mais en même temps j'ai quand même vraiment eu du plaisir à faire pousser ces plantes, à installer la box, à voir comment ça part, comment ça se passe. Au début ça n'a pas marché, après ça a marché. Elles prennent pas toutes. Moi je les aimais bien ces plantes, ça me faisait de la vie, une occupation en fait. J'ai remarqué que j'aimais m'occuper en tout cas, ça c'est vrai. C'est pas un truc qui me dérangerait, d'occuper mes journées et d'occuper ma tête, mon esprit, ça me fait du bien. Passer deux heures avec mes plantes ça me vidait la tête. »

« Moi ce que j'aimerais juste par rapport à la tune ce serait de ne pas la recevoir de... en faisant rien... de la gagner de mes propres mains plutôt. C'est agréable de gagner de l'argent de ses mains. Là je vais faire des ménages chez ma mère, elle me paie cinquante balles, je suis contente, j'ai une sensation cool parce que je les ai gagnés mes cinquantes balles, ça me fait plaisir, et je lui fait plaisir à elle aussi. »

Bien sûr, le type d'activités est également différent. Alors que dans la première période il a trait à l'apprentissage et aux loisirs, il devient laborieux dans le deuxième. Cette constatation peut constituer une piste de recherche intéressante sur le changement de la représentation de l'activité. Est-ce que lorsqu'un individu ne possède pas de travail reconnu socialement, la stigmatisation, au sens de Goffman (1975) le pousse à adopter une stratégie de valorisation d'activités laborieuses et à omettre celles se rapportant aux loisirs ?

Néanmoins, il reste important de souligner ici que l'activité est perçue comme positive dans les deux cas. Cet état de fait sera à prendre en compte lorsque nous parlerons du processus d'engagement car il pèse dans la négociation en faveur d'un désir de réinsertion.

#### **5.4 La vie « farniente » : des similitudes avec le positionnement du chômeur inversé**

Bien que nous ne puissions pas parler d'une inactivité volontaire, en parallèle au chômage inversé perçu souvent comme chômage volontaire, du fait de la continuelle négociation qui se manifeste chez Julie, nous pouvons noter qu'une part de son discours manifeste un certain contentement de sa situation qu'elle valorise lorsqu'elle nous dit, par exemple, que « *mentalement j'ai énormément évolué, il y a pas mal de niveau ou j'ai pu vraiment m'ouvrir, j'aurais pas eu le temps de le faire si j'avais été en étude.* ». La situation d'inactivité professionnelle ou de formation est alors perçue comme le moyen d'un autre épanouissement, d'une recherche sur soi. Nous ne sommes pas dans la « vie d'artiste » explicitée par Schnapper (1984) mais cette posture ce rapproche quand même de celle de la volonté de vivre une « vie authentique ». De plus, le refus du travail et notamment du travail banalisé -qui est considéré par Julie comme la seule option de travail qui lui reste- est très présent. Enfin, nous retrouvons un problème central qui est l'argent en insuffisance par rapport aux envies de Julie.

« Après quand je vois que j'ai envie de voyager, de me payer des trucs et tout, maintenant je remarque que la seule solution que j'ai c'est d'aller à l'usine vu que je ne peux plus vendre de beu et en faire, comme je me suis fais gauler, pour le moment le seul moyen que j'ai c'est de travailler mais c'est du travail qui ne me fait pas envie. »

Cette liberté de pouvoir faire ce que l'on veut quand on veut est qualifié par Julie de « rythme farniente » et s'il ne représente pas forcément un choix assumé, il représente toutefois un élément de satisfaction important par rapport au mode de vie vécu par Julie.

« Plus j'attends plus je vais avoir ce rythme farniente « je fais ce que je veux », plus je vais avoir de la peine à m'imposer quatre ans de rythme et plus ça va être un truc énorme qui me fait peur. Là je sens que je suis déjà vraiment bien dans le monde je fais ce que je veux quand je veux. »

Dans la mesure où des similitudes d'avec le positionnement du chômage inversé de Schnapper ont été mises en avant, il est également important d'en souligner les divergences. Tout d'abord, contrairement au chômeur inversé, il y a il n'est pas possible ici d'avancer qu'il y n'y a pas de forme de culpabilité. En effet, le sentiment de peur correspondant au fait que Julie pense que ce rythme « farniente » ne constitue pas une aide pour un éventuel –toujours en négociation– projet de formation est difficilement interprétable. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'il s'agit, si toutefois pas encore de culpabilité, d'une forme de regret, bien que Julie contrebalance tout de suite après en exprimant qu'elle se sent bien dans le monde ainsi. De plus, le cas de Julie ne peut pas être situé dans l'un ou l'autre des types de chômeurs inversés observés par Schnapper (1981) puisque ses attitudes renvoient parfois à l'un et parfois à l'autre.

## **5.5 Négociations dans le processus d'engagement ou de désengagement**

Les négociations que Julie fait avec elle-même dans une optique de processus décisionnel quant à son statut, donc son identité personnelle future, relèvent tout à la fois de différents types d'arguments que nous avons regroupés dans les catégories qui vont être présentées.

### **5.5.1 Motivations**

La carrière d'assisté de l'aide sociale comme Paugam (1991) la présente n'est pas acceptée par Julie. L'apprentissage des rationalisations de l'assistance (*Idem*) n'a pas été réalisé. En effet, son discours montre qu'elle n'a pas renoncé au statut de l'emploi et qu'elle garde une opinion défavorable de son statut. De plus, à aucun moment lors de l'interview elle ne nous a donné de justifications concernant son assistance à l'aide sociale. Au contraire, elle semble trouver qu'il est nécessaire et gratifiant d'avoir une activité.



« J'ai l'impression que c'est même un peu vital de trouver une activité parce que sinon je vais vraiment tourner un rond. Je sens que les années elles peuvent passer, que je peux arriver à trente ans et n'avoir rien foutu de plus que maintenant entre guillemets. »

« Je trouverais plus gratifiant en fait de réussir à me payer ma vie et à réaliser les projets que je veux faire en faisant quelques chose que j'aime qu'en étant une crevarde un peu tout le temps, en faisant des jobs d'interim à droite à gauche. »

Sa situation actuelle lui renvoie une image d'elle-même qu'elle souhaite modifier dans l'avenir. Les motivations de Julie reposent sur l'axe biographique de l'identité personnelle. En effet, celui-ci est mis en avant alors que l'axe relationnel est volontairement rejeté comme le relève l'exemple suivant.

« Je ne me sens pas merdique mais un peu papillonnante comme ça, comme une fille pas très sérieuse, c'est pas que j'ai envie d'être sérieuse aux yeux des gens mais plus aux yeux de moi-même, j'ai envie de sentir que je me fous à fond dans un truc, de faire quelque chose jusqu'au bout. Là je vois qu'au niveau de la confiance en moi, je me sens de nouveau un peu instable. »

### 5.5.2 Le problème du choix

Un autre facteur pèse dans le processus d'engagement qui est élaboré. C'est le problème du choix. Pour effectuer un changement de trajectoire, il faut poser une direction à suivre. Hors, dans le cas de Julie, lorsqu'elle s'engage dans une volonté de projet de formation, elle se retrouve confrontée à la difficulté du passage entre l'envie de faire quelque chose et le choix d'un projet concret.

« Je m'imagine me lever tous les matins pendant quatre ans pour aller faire du stylisme à l'école d'art, des fois je me dis est-ce que c'est vraiment ça ? Et c'est ça qui me bloque, j'ai peur de ne pas faire le bon choix. Je veux pas faire pour faire et je sens que des fois ça me met trop de limites à choisir. »

Cette difficulté est accentuée par le fait que Julie se considère comme étant « touche à tout ». Elle opère une distinction entre elle-même et ceux qui « ont un truc », sous-entendu pour lesquels le choix s'impose de lui-même puisqu'ils possèderaient certaines qualités dans un domaine. On pourrait ici étendre l'analyse entre le moi et les autres à l'approche de Goffman. Il y a les stigmatisés et les « normaux » (1975), les autres qui ne présentent pas les traits du stigmaté. Or, pour Julie, de nombreuses activités lui plaisent mais aucune ne s'impose à elle.

« Mais au niveau étude moi ce que je veux faire c'est dans la création, quelque chose qui m'apporte au niveau de la créativité. Comme j'ai l'impression que je suis assez touche à tout, j'aime bien la couture, là je fais de la couture ça m'éclate, j'adore la musique, j'adore dessiner, j'aime bien écrire. J'ai pas un truc vraiment... il y a des gens ils ont un truc, moi je ne le sens pas encore, j'en ai peut-être un mais je ne le sens pas. »

### 5.5.3 Le cercle vicieux du rythme rompu

Le fait d'avoir pu se « la couler douce » -nous revenons au mode de vie que Julie qualifiait de vie « farniente »- est vu comme un obstacle important par Julie à une réinsertion. Elle considère qu'il est très difficile de se réimposer un rythme. De plus, ce rythme est perçu comme négatif puisqu'il s'agit de « s'aligner » pour le respecter. Le rythme est donc une contrainte à laquelle il faut se soumettre.

« Le fait que pendant trois ans j'ai eu un rythme complètement cassé en fait. J'ai peur, je me dit que quatre ans c'est long mais c'est pas long en même temps, je sais qu'il faut que je le fasse, je vois qu'il n'y a rien qui a changé dans ma tête par rapport à avant je vois juste que maintenant que j'ai eu trois ans de plus pour me la couler douce et aller à mon rythme, le fait de me réimposer un rythme c'est pas comme si tu en avais toujours eu un à l'école et ça suit. Si tu fais tes études et que ça suit, tu ne sors jamais de ce rythme donc ça ne devient jamais un truc effrayant en fait à reprendre. Là le fait d'avoir casser ce truc pendant trois ans ça devient nettement plus dur de m'aligner car je ne l'ai plus ce rythme. »

Dans ces propos, nous pouvons également observer un autre aspect : c'est celui de l'habitude. Ceux qui ont l'habitude du rythme n'éprouveraient pas de difficulté alors que pour Julie se deshabituer à son rythme « cassé » devient effrayant et relève du cercle vicieux.

« En fait je vois que je suis dans un cercle vicieux. C'est vrai qu'il faudrait que je me pousse à le faire parce que plus j'attends, plus ça empire. C'est pas facile quoi. Ça fait deux ans que je ne fais rien, que je fais comme je veux alors quatre ans d'études c'est tellement long... ».

### 5.5.4 Sacrifices et compromis

Julie repère deux grands « sacrifices » à faire pour s'engager dans son projet d'étude. Ils viennent tous deux de ce que nous avons qualifié d'attitudes du chômeur inversé : soit la liberté de mouvement et la liberté de « faire comme tu veux ».

« Là j'ai peur de perdre tous mes petits privilèges du rythme que j'ai. C'est-à-dire que si on me propose n'importe quand de partir deux semaines, je peux y aller et là je devrais dire non à tout ça. C'est des sacrifices, faut que je sois prête à les faire. »

Ces sacrifices sont perçus par Julie comme un compromis à faire entre ces libertés cités ci-dessus et une autre qu'elle qualifie de financière.

« Et justement le compromis c'est de dire non à cette liberté de mouvement et de faire comme tu veux pour avoir après une liberté de vie, de gagner ta vie... une liberté justement plus financière. C'est un sacrifice pour avoir une autre liberté donc je me rends compte que c'est juste un truc à faire. »

L'attrait de cette liberté « financière » semble avoir une valeur importante à ses yeux. De plus, elle renvoie forcément à un changement de statut et d'une identité personnelle plus valorisée donc valorisante. Il s'agit d'une projection de soi dans le futur qui attire notre

jeune adulte. Toutefois, elle n'est pas seule à entrer dans le processus d'engagement comme nous l'avons vu.

#### 5.5.5 Partir et être tranquille

Depuis que Julie s'est faite attrapée pour son trafic de marijuana et qu'elle va certainement devoir faire des travaux d'intérêts généraux pour payer son amende, sa situation lui est plus pénible.

« Perdre cinq six mois à travailler dans le vide juste pour payer une amende c'est dur dans ma tête même si je peux essayer de le faire ça sonne complètement faux quoi aus secours ».

De plus, cet événement l'amène à considérer qu'elle ne peut plus avoir ce type de comportement déviant comme source de revenus supplémentaires ce qui rend sa situation actuelle à ses yeux « un peu chiante ».

« Ce que je remarque c'est que là je suis dans une situation un peu de merde qui ne me donne pas vraiment envie d'assumer parce que je me suis fait gaulée par les flics donc je vais devoir payer une amende, enfin de toute façon payer une amende. Etant donné que les sociaux le savent si je fais du deal ou comme ça ils vont aussi vouloir me faire tomber pour ça car c'est une escroquerie à l'assurance sociale donc ça j'ai compris. Je vois que là je suis dans une situation un peu chiante. De nouveau. Ça allait peut-être à peine mieux parce que j'avais trouvé mon atelier et que je me disais que c'était cool. A côté je continuais à dealer. »

Entre en compte de le processus d'engagement, ou plutôt dans ce cas-ci de désengagement, une nouvelle option : celle de partir.

« Je serais motivée à faire des choses mais là c'est des trucs qu'il faut assumer et pour payer cette amende. Donc trois mille francs d'amende c'est six cent cinquante heures de travaux d'intérêt général. C'est quand même pas mal. Ça fait long, moi je me dis que je pourrais très bien me casser et être tranquille. »

#### 5.5.6 Un processus d'engagement inextricable

Notre jeune adulte a fait preuve, tout au long de l'entretien, d'une continuelle auto négociation dans un processus de construction de son identité future qui lui semble inextricable et elle voit ainsi le temps passer et sa situation ne pas évoluer.

« L'hiver passé pour moi c'était hier, j'ai vraiment cette sensation, c'est que ça passe super vite et je vois très bien que mes vingt-deux ans vont m'arriver tac dans la gueule et j'aurai rien fait, je serai de nouveau l'année prochaine à me dire est-ce que je fais ça, est-ce que je fais des études et l'année d'après c'est de nouveau le même truc. »

« Je sens que les années elles peuvent passer, que je peux arriver à trente ans et n'avoir rien foutu de plus que maintenant entre guillemets. »

## 6. Partie réflexive

J'ai déjà évoqué dans le chapitre méthodologie plusieurs aspects réflexifs. Cependant, je désire encore ajouter d'autres questionnements qui ont traités au rôle du chercheur et aux difficultés de l'analyse qualitative dans ce chapitre. Dans un premier temps je m'arrêterai sur les réflexions menées autour de l'entretien<sup>1</sup> puis je discuterai du codage et de la présentation des résultats.

Lors de cet entretien, plusieurs points relevant du rôle du chercheur nous me sont apparus, certains paraissant plus problématique que d'autres. Je vais essayer ici de les relater de manière non exhaustive et dans un ordre aléatoire. Tout d'abord, nous voudrions souligner que comme la personne interviewée et moi-même n'étions pas inconnues, sans être des proches, une relation de confiance s'est assez vite instaurée. Il m'a semblé que l'interviewée a pu s'exprimer assez librement ce qui a donné une bonne dynamique à l'entretien. Il m'a parfois même été difficile d'interrompre l'entretien pour essayer de rediriger le propos. En effet, j'ai assez vite remarqué que l'interviewée, peut-être par habitude, rencontrait de la peine à donner des exemples et se sentait plus à l'aise dans l'énoncé d'opinions. Ce qui m'a amené, en tant que chercheuse, dans un conflit entre le laisser-faire et l'intervention. Mais puisque je n'étais pas limitée par le temps, j'ai la plupart du temps laissé l'interviewée, dans une volonté d'amasser le plus d'informations possible, faire le tour de ses propos et n'ai décidé d'intervenir que lorsque le fil du discours devenait redondant. Je voudrais aussi souligner que l'entretien narratif a très vite conduit l'interviewée à aborder des événements de sa vie qui ont été émotionnellement difficile pour elle. Nous avons donc été toutes deux confrontées à des situations hautes en émotions où l'interviewée a pleuré, s'est énervée, etc. Ceci m'amène à exposer une difficulté que j'ai rencontrée tout au long de l'entretien mais surtout dans ce type de situation. En effet, il m'a été passablement difficile de contenir la discussion dans une dynamique d'entretien narratif et de ne pas dériver dans une forme d'échange d'opinions, de conversation banale où les rôles entre les deux interlocuteurs s'égalisent et de ne pas promulguer de conseils et d'avis personnels. Ce qui n'est pas en soi impossible dans un entretien mais que je ne souhaitais pas. Pour terminer, je voudrais ajouter que j'ai connu quelques difficultés à énoncer des questions de manière très ouverte et en essayant de ne pas donner des pistes de réponses.

---

<sup>1</sup> Nous avons déjà évoqué ces points dans le rapport réflexif 2.

En ce qui concerne le codage, il est apparu parfois assez laborieux de découper l'entretien. J'entends par là de choisir qu'un code commence à tel endroit et se termine à tel autre endroit. Tout d'abord parce qu'il est toujours intéressant de mettre en relation avec un certain contexte un propos qui m'intéressait et ensuite également parce que lorsque j'étendais trop ma sélection, la sensation qu'il faudrait plusieurs codes pour le même passage se faisait sentir. A l'inverse, il est parfois arrivé qu'un seul mot, un terme utilisé pour décrire un phénomène, m'intéresse. Mais extraire un mot de son contexte m'a confronté au problème de la surinterprétation. En effet, mettre l'accent sur un mot sans montrer la manière dont celui-ci était amené ne conduisait-il pas à biaiser le sens donné par l'interviewé ? C'est pour cet raison que j'ai le plus souvent opté pour l'utilisation de passage relativement long, avec les problèmes que cela pouvait engendrer. Je reviendrai sur les aspects de la surinterprétation plus loin, lorsque j'aborderai les questions de la présentation des résultats.

Je tiens encore à revenir sur la méthode d'analyse que j'ai utilisée. Comme nous l'avons vu, je ne m'en suis pas tenu à une seule méthode théorisée dans la littérature mais j'ai eu recours à plusieurs d'entre elles pour mener à bien mon analyse. A priori, je n'ai pas ressenti de gêne à procéder de la sorte. Au contraire, cela m'a énormément aidé pour mes catégories de codes. Toutefois, cela a engendré un conflit entre une méthode inductive et une méthode déductive générant des doutes sur la validité des phénomènes observés. Je m'explique. La question qui émanait de ce conflit était : suis-je en train d'observer quelque chose seulement parce que je souhaite l'observé ou est-elle vraiment intrinsèque à mes données ? N'ayant pas de réponse à cette question, je laisse le lecteur libre d'en juger.

Pour en venir maintenant à la présentation des résultats, la principale difficulté rencontrée a été la crainte de surinterpréter les discours de Julie. Cette crainte a été contrastée par l'impression de se contenter d'une présentation de son discours. Trouver le juste milieu entre ces deux postures n'allait pas forcément de soi. C'est pourquoi j'ai, dans quelques situations, préféré l'hypothèse à l'affirmation.

## 7. Conclusion

La jeune adulte que nous avons rencontrée ne se satisfait pas de sa situation actuelle. Elle élabore un discours qui valorise l'activité. Toutefois elle reste ambivalente. En même temps elle semble rejeter un certain nombre des contraintes liées au monde du travail tout en valorisant l'expérience de vie qui va avec sa situation et elle ressent le besoin d'entreprendre une formation pour atteindre une liberté financière et la possibilité de faire quelque chose qui lui plaît. Cette ambivalence se retrouve dans tous le processus d'engagement qu'elle élabore. De plus, certains obstacles à une réinsertion sont exprimés notamment le problème du choix ainsi que la difficulté à retrouver un rythme compatible avec une éventuelle formation. Apparaît alors la sensation d'un immobilisme dû à un processus d'engagement inextricable sans fin.

Cette recherche présente plusieurs faiblesses dont la principale étant qu'elle ne repose que sur un entretien ce qui a passablement conduit à une prudence interprétative. Elle a néanmoins ouvert de nombreuses pistes de réflexions autour du problème et constitue par là un champ exploratoire important à une poursuite de la thématique, permettant ainsi de déterminer les points à éclaircir ou approfondir et en cela à entrevoir comment entreprendre de futurs entretiens. De plus, ce travail a permis une bonne approche des questionnements propres à la recherche qualitative.

## 8. Bibliographie

- BECKER Howard S. (1985). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance. Fumeurs de marijuana, musiciens de jazz, entrepreneurs de morale, policiers et délinquants*. 1<sup>ère</sup> édition en anglais : 1963. Éditions A.-M. Métailié, Paris.
- BOURDIEU Pierre (1993). *La misère du monde*. Éditions du Seuil, Paris.
- ÉTIENNE Jean, BLOESS Françoise, NORECK Jean-Pierre et Jean-Pierre ROUX (2004). *Dictionnaire de sociologie*. Hatier, Paris.
- FLICK Uwe (2006). *An introduction to qualitative research. Third Edition*. Sage Publication, Londres.
- GOFFMAN Erving (1975). *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps*. 1<sup>ère</sup> édition en anglais 1963. Les Éditions de Minuit., Paris
- HAISSAT Sébastien (2006). « La notion d'identité personnelle en sociologie. Analyse de la construction identitaire à partir du processus d'engagement ». In : *Interrogations – Revue pluridisciplinaire en sciences de l'homme et de la société*. Numéro 3. [En ligne] URL : <http://www.revue-interrogations.org/article.php?article=53> (consulté en ligne le 30 juin 2012).
- MORSE Janice M., Hg. (2001) *The nature of qualitative evidence*. Thousand Oaks: Sage Publications.
- OFS, 2009. *Les jeunes adultes à l'aide sociale Les principaux résultats*. Neuchâtel.
- OFS, 2009. *Comparaison des statistiques de l'aide sociale et de la pauvreté*. Neuchâtel
- OLIVIER DE SARDAN Jean Pierre (1995). « La politique du terrain: sur la production des données en anthropologie. » IN : *Enquête - Marseille*, (1): 71-109.
- PAUGAM Serge (1991). *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « sociologies », 1991, 4<sup>ème</sup> édition mise à jour 1997, dernière édition dans la coll. « Quadriges » 2009 (avec une nouvelle préface « La disqualification sociale vingt ans après »).
- Pellegrini Sonia, 2010. *Jeunes adultes à l'aide sociale Groupe type et constellations de facteurs de risque*. Haute Ecole spécialisée bernoise. Travail social.
- ROSENTHAL Gabriele (2007). « Biographical Research », in Seale, Clive et al. (éd.), *Qualitative Research Practice*. Sage Publications, Londres, pp. 48-64.
- SCHNAPPER Dominique (1984). « L'épreuve du chômage ». In : *Revue française de sociologie*, 25-3, pp. 494-497.

STRAUSS A. L. (1992). *Miroirs et masques : une introduction à l'interactionnisme*. Éditions A.-M. Métailié, Paris.

TENAERTS Marie-Noëlle (2008). *Approches sociologiques de la déviance*. UFAPEC, Bruxelles. [En ligne] URL : <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/groupes%20déviant%20et%20espaces%20de%20sous-culture.pdf> (Consulté le 10 novembre 2012).